



Agences ontariennes de soutien pour les personnes qui ont des besoins spéciaux

COMMUNIQUÉ D'OASIS AUX DÉPUTÉS PROVINCIAUX
Octobre 2000

Chèr(e) député(e) provincial(e) ontarien(ne) :

Au printemps 1999, l'OASIS (« Ontario Agencies Supporting Individuals With Special Needs ») a distribué aux députés provinciaux un vidéo intitulé « Une crise de confiance ». Ce vidéo mettait de l'avant les inquiétudes des parents ontariens dont les fils et les filles ont une déficience intellectuelle et les sérieux problèmes auxquels ils font face lorsqu'ils tentent d'obtenir de l'aide et des services pour leurs enfants. Suite aux nombreuses impressions que vous avez partagées avec nous au sujet de ce vidéo, le Conseil d'administration d'OASIS a décidé de façon unanime de communiquer directement avec les députés provinciaux lors de la reprise de la session parlementaire afin de leur faire part des problèmes continuels auxquels doit faire face le secteur des services au développement.

Pressions qui affectent continuellement les agences venant en aide aux personnes ayant une déficience intellectuelle dans votre circonscription :

- Niveaux de financement des personnes ayant une déficience intellectuelle
 - ✓ À travers l'Ontario, les personnes qui attendent de recevoir des services sont placées sur d'importantes listes d'attentes. Le nom de certaines de ces personnes se trouve sur ces listes depuis de nombreuses années.
 - ✓ Ces listes d'attente comprennent environ 6000 familles ontariennes où des parents vieillissants s'occupent de leurs enfants d'âge adulte ayant une déficience intellectuelle. Il y a en moyenne plus de 40 ans que ces familles offrent des soins, épargnant ainsi des millions de dollars au gouvernement en gardant leurs enfants hors du système des services sociaux.
- Niveaux de financement des agences offrant de l'aide et des services dans le secteur des services au développement
 - ✓ Augmentation des salaires. En mai 2000, le ministre Baird a annoncé que le Ministère « ...offrirait au secteur des services au développement 6.1\$ millions de dollars supplémentaires cette année, et jusqu'à 15.2\$ millions par an par la suite, afin de donner aux agences plus de flexibilité au niveau de la gestion des ressources humaines, incluant les salaires. » Quoique cette nouvelle ait été très bien accueillie, il devient de plus en plus évident qu'après 9 ans de restrictions, les augmentations qui parviennent aux membres du personnel sont tout à fait inadéquates. Les agences reçoivent 0.8% de leur financement du MSSC pour cette première année du programme. Une fois arrivée au personnel (après les avantages sociaux et les retenues), l'augmentation représentera en moyenne moins de 4.00\$ supplémentaires par période de paye pour des salaires de 24,000\$ à 26,000\$ par année.
 - ✓ Il existe présentement dans ce secteur une crise au niveau des ressources humaines qui se manifeste par de nombreux changements de personnel, un mauvais moral, un taux élevé d'accidents de travail et des coûts de temps supplémentaire importants.
 - ✓ Une pression fiscale continue causée par l'absorption par les agences des coûts associés à l'équité salariale ainsi que par des augmentations importantes des cotisations à la CSPAAAT.
- Des politiques qui permettent au système de fonctionner efficacement
 - ✓ Le besoin d'un nouveau plan pour le secteur des services au développement incluant la mise à jour et la modification de lois dépassées telles que la « Loi sur les foyers pour déficients mentaux ».

Nous espérons que ce résumé vous sera utile lorsque que vous reprendrez vos activités parlementaires et que vous prendrez part aux débats concernant les questions sociales importantes aux yeux des Ontariens. L'information retrouvée ci-haut provient du site Web d'OASIS : www.dhagencies.on.ca.

Bien à vous,

Sue Dolan
Présidente